

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale réitère sa position quant à l'importance de maintenir le questionnaire long de l'Enquête nationale pour répondre aux besoins essentiels en terme de données socioéconomiques et pour obtenir des données statistiques fiables, notamment en ce qui a trait aux petites municipalités et qu'elle demande au gouvernement du Canada de revenir sur sa décision dont les conséquences sont majeures.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 15 MAI 2013.**

Québec, ce quinzième jour de mai 2013


MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale

